



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 février 2021

## **JEAN-MICHEL BLANQUER ET ADRIEN TAQUET RENFORCENT LA PRÉVENTION ET LA DÉTECTION À L'ÉCOLE DES ENFANTS VICTIMES D'INCESTE ET DE VIOLENCES SEXUELLES**

Le 23 janvier 2021, le président de la République a annoncé des premières mesures fortes qui permettront, sans attendre, de mieux protéger nos enfants, dès le plus jeune âge, notamment en les informant et en leur offrant de vraies occasions de s'exprimer avec la mise en place de visites de dépistage pour tous les enfants au primaire et au collège.

Pour engager cette dynamique dès la prochaine rentrée scolaire, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, ont mis en place un groupe de travail ce mardi 23 février 2021.

Il sera composé des administrations des deux ministères ainsi que d'experts et d'associations œuvrant pour la protection de l'enfance.

Le groupe de travail devra formuler des propositions sur cinq grands enjeux :

- Assurer des temps dédiés à la détection des violences lors des visites médicales de dépistage ;
- Inscrire un module spécifique de détection des violences sexuelles à la formation initiale et continue des professeurs et personnels de l'éducation nationale ;
- Accompagner et faciliter le déploiement des interventions d'associations spécialisées dans la détection et la prévention des violences ;
- Compléter l'éducation à la sexualité avec des modules spécifiques de sensibilisation des élèves et de prévention des violences sexuelles ;
- Mettre des ressources claires à disposition des professionnels.

Ces travaux seront également menés en lien étroit avec ceux de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles, présidée par Nathalie MATTHIEU et Édouard DURAND, qui aura pour mission de travailler notamment, et de manière plus large, sur la formation des professionnels qui travaillent auprès des enfants.

Les conclusions du groupe de travail sont attendus pour la fin du mois de juin 2021.

Ces travaux viendront compléter et renforcer la politique de prévention déjà mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle se concentre actuellement autour de trois axes :

- **La sensibilisation des élèves**, notamment lors des cours d'éducation à la sexualité ;
- **Le repérage et le signalement**, car l'École est un lieu privilégié d'observation, de repérage et de signalement des situations personnelles difficiles. Ces signalements se font notamment grâce au travail effectué en partenariat avec Enfance en danger et la

campagne annuelle *119 allô Enfance en danger*, mise en place dans tous les établissements scolaires ;

- Enfin, **la formation** reste un axe primordial. Des ressources sont déjà à disposition des personnels comme le vadémécum « Éducation et sexualité ». Un vadémécum spécifique aux violences intrafamiliales paraîtra prochainement pour mieux reconnaître les signaux d’alerte et accompagner les élèves victimes.

Contacts presse :

**Service de presse du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

**Cabinet d’Adrien TAQUET**

Tél : 01 40 56 50 92

Mél : [sec.presse.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.enfance@sante.gouv.fr)